

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ARRETE N°..... DU .....**

**PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DES  
RESSOURCES DOCUMENTAIRES DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,**

- **Vu** le décret Présidentiel n° 10-149 du 14 Joumada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- **Vu** le décret Présidentiel n°12-229 du 3 Rajab 1433 correspondant au 24 mai 2012 chargeant certains membres du Gouvernement de l'intérim des ministres élus membres de l'Assemblée populaire Nationale ;
- **Vu** le décret exécutif n°94-260 du 19 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 27 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique ;
- **Vu** l'arrêté n° 154 du 14 mai 2012, portant création, missions, composition et fonctionnement de la Commission Nationale des Ressources Documentaires destinées aux établissements de l'enseignement supérieur et de recherche.

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté n° 154 du 14 du 14 Mai 2012, susvisé, le présent arrêté à pour objet la désignation des membres de la Commission Nationale des Ressources Documentaires destinées aux établissements de l'enseignement supérieur.

**Article 2 :** La Commission Nationale des Ressources Documentaires destinées aux établissements de l'enseignement supérieur, est composée des membres suivants:

**I- Au titre de l'Administration Centrale :**

- **Mr. BETTAZ Mohamed**, Directeur des Réseaux et Systèmes d'Information et de Communication Universitaires, Président ;
- **Mme. REBBAH Houria**, Directrice de la Poste- Graduation et de la Recherche Formation.
- **Mr. MOSTEGHANEMI M'hamed**, Sous Directeur des Systèmes à la Direction des Réseaux et Systèmes d'Information et de Communication Universitaires ;
- **Mr. OUAMAR Abdelkrim**, Sous Directeur des Archives et de la Documentation, Direction des Etudes Juridiques et des Archives ;
- **Mr. BOUHENNA Abderrahmane**, Sous Directeur du Suivi Pédagogique, Direction de la Formation Supérieure Graduée ;

## **II- Au titre de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique :**

- **Mr Touzi Abdelkader**, Directeur d'études,
- **Mr. RAMDA Merzak**, Sous Directeur de l'Information Scientifique, Technique, Economique et des Statistiques .

## **III- Au titre du Centre sur l'information Scientifique et Technique :**

- **Mr. BADACHE Nadjib**, Directeur du Centre ;
- **Mr. BERROUK Saïd**, Chef de Département Information Scientifique et technique.

## **IV- Au titre des bibliothèques universitaires :**

### **1- Pour la Conférence Régionale Centre :**

- **Mme. ZERARI Farida**, Coordinatrice des bibliothèques de l'Université de Boumerdes ;
- **Mr. ABDI Abdellah**, Responsable de la bibliothèque centrale de l'Université d'Alger 1.

### **2- Pour la Conférence Régionale Est :**

- **Mr. EL MECHTA Mourad**, Conservateur de la bibliothèque de l'Université de Constantine,
- **Mr. SALAOUATCHI Hamid**, Conservateur de la bibliothèque universitaire, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université de Annaba.

### **3- Pour la Conférence Régionale Ouest :**

- **Mme AMOUR Fatima**, Directrice par intérim de la bibliothèque de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran,
- **Mr. GHRIBI Abdelkrim**, Conservateur de la bibliothèque universitaire de Mostaganem.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**Fait à Alger le :**

